

DÉLÉGATION RÉGIONALE AUX DROITS DES FEMMES ET A L'ÉGALITÉ

Députée Régionale : Catherine HUGONET

Cité Vaillant

22, Avenue Garibaldi

21000 DIJON

Adresse Postale : Préfecture de la Bourgogne

DRDFE de Bourgogne

53, rue de la Préfecture

21041 DIJON – Cedex

Tel : 03.80.44.67.29

Fax : 03.80.44.69.84

Mail : drdfe-bourgogne@bourgogne.pref.gouv.fr

Effectifs : 1 Députée Régionale, 2 secrétaires : Mmes DROUARD et FERAD ; une adjointe à la DR/CMD 21 : Mme Anne THIERRY ; 1 CMD 58 : Mme Martine GRAS ; 1 CMD 71 : Mme Nathalie BONNOT ; 1 CMD 89 : Mme Halina CREUSATON

Budget d'intervention DRDFE: **402 909 €** - fonctionnement : 43 000 €

I - PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

La DRDFE ayant une mission transversale visant à d'intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'analyse, la conception le pilotage et l'évaluation des politiques publiques, elle conduit toujours ses actions avec des partenaires : services de l'État, ACSE, Villes, conseil régional, conseils généraux, entreprises, associations ...

Elle met en œuvre ses missions en appliquant une méthodologie de travail, l'approche intégrée de l'égalité femme/homme à travers vers 4 axes :

L'accès des femmes aux postes à responsabilité et à la prise de décision

Le respect de la dignité des personnes

L'égalité professionnelle

L'articulation des temps de vie

La démarche intégrée se conduit de pair avec la mise en place d'actions dites spécifiques, visant à rattraper certains retards dans la situation entre les femmes et les hommes.

II - ACTIONS MAJEURES EN 2008

Au titre de l'année 2008, la DRDFE a financé la majorité de ses actions sur les 2 axes prioritaires définis par l'État, l'égalité professionnelle et l'égalité en droits et dignité, dont les crédits engagés représentent

93,6 % de l'enveloppe budgétaire régionale de 402 909 €.

A. L'ÉGALITE PROFESSIONNELLE (176 712 €)

La DRDFE finance et soutient l'action de la coopérative Féminin technique (FETE) :

Le projet régional «Nouveaux acteurs de la mixité des emplois techniques» se traduit notamment par la poursuite dans les 4 départements des signatures de chartes de la mixité avec des entreprises, associations ou organismes de formation, le développement d'un réseau de femmes, la sensibilisation des acteurs de la formation et de l'emploi aux inégalités persistantes entre hommes et femmes et la diffusion d'outils pédagogiques et de bonnes pratiques se traduisant en :

- module de formation au genre ou quiz de sensibilisation au genre,
- aide au montage de projets intégrant la mixité,
- valorisation des initiatives du signataire,
- échange de pratiques au sein du réseau,
- aide au recrutement, à l'intégration de femmes et à la communication sur la mixité,
- mise en relation avec les organismes de formation et écoles,
- un guide de bonnes pratiques et des plaquettes de sensibilisation,
- 2 DVD de témoignages de femmes exerçant des métiers techniques,
- le journal trimestriel Fête l'Égalité,
- un CD «100 dessins pour illustrer la mixité des emplois».

L'action «améliorer l'insertion professionnelle des femmes issues de l'immigration» a permis d'accompagner 83 femmes en Côte d'Or, majoritairement nées en France, le plus grand nombre possédant le baccalauréat, âgé de moins de 35 ans. L'action se déroule également à Chalon et Auxerre.

Les Carrefours des Carrières au Féminin se sont déroulés dans les 4 départements :

Le concept de ces carrefours est une rencontre individuelle entre des jeunes filles et des femmes en recherche d'orientation ou de projet professionnel et des femmes exerçant des métiers peu féminisés. Les objectifs sont :

- présenter par le témoignage des intervenantes, à la fois des métiers peu visibles et des modèles identificatoires,
- modifier les représentations des jeunes filles sur les différents métiers,
- élargir le champ des possibles.

Les métiers représentés sont porteurs d'emploi. La participation des jeunes filles et des parents est facilitée par la tenue de ces carrefours un samedi matin.

Paray Le Monial : le 12 janvier au Centre Associatif. 1500 collégiennes et lycéennes ont été reçues

Dijon : le 26 janvier salle Camille Claudel. 1500 collégiennes et lycéennes ont été reçues

Auxerre : le 26 janvier à Auxerrexpo. 900 collégiennes et lycéennes ont été reçues

Nevers : le 2 février au Palais Ducal. 1000 collégiennes et lycéennes ont été reçues

La DRDFE met en place le Prix de la Vocation Scientifique et Technique (PVST) en lien avec l'Éducation Nationale (SAIO, lycées), l'Université, FETE, l'AFFDU,...

Il s'agit de sensibiliser l'ensemble de nos partenaires, les parents, les jeunes, à l'élargissement des choix professionnels des filles, d'encourager les jeunes filles de terminale qui s'orientent vers des filières scientifiques et techniques, puis des carrières dans lesquelles elles sont encore aujourd'hui sous représentées.

Le nombre de lauréates du Prix de la Vocation Scientifique et Technique des Filles pour 2008 est de 17 pour l'ensemble de la région, la bourse étant désormais de 1000 €.

Ce prix a permis depuis sa création à 263 lauréates (65 en Côte d'Or – 118 en Saône-et-Loire – 37 dans la Nièvre et 43 dans l'Yonne), de percevoir une bourse.

Soutien à l'action «clé USB Elexcelle» portée par le CIDFF 71, destinée à outiller les professeurs principaux de l'Education Nationale à la diversification de l'orientation des filles dans l'objectif de promouvoir l'égalité Filles/garçons dans le monde professionnel.

L'aide à l'entrepreneuriat au féminin

Le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF) a pour but de permettre l'accès au financement bancaire aux femmes qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, sans recours aux garanties personnelles. Les délégataires de l'État sont : Bourgogne Active (21, 58, 71) et Yonne Active Création (89).

Les prêts, d'un montant supérieur à 5000 €, garantis entre 2 et 7 ans, peuvent financer l'investissement ou le fonds de roulement. Le montant de la garantie est limitée à 27 000 €.

Au plan régional, 30 garanties FGIF ont été mises en place en 2008 (11 en 2007) dont 8 en Côte d'or, 4 dans la Nièvre, 7 en Saône et Loire et 11 dans l'Yonne.

D'autres initiatives se déroulent dans les départements : en Côte d'or, le CRFDF et l'ENVOL accompagnent et forment des femmes souhaitant créer ou reprendre une entreprise ; dans l'Yonne, il s'agit de l'association EGEE, et en Saône et Loire la Boutique de gestion. Dans ce département, sous l'impulsion de la Déléguée départementale aux droits des femmes et de l'égalité, un guide pratique pour les femmes en agriculture et viticulture a été réalisé en partenariat avec la chambre d'agriculture, la MSA, la FDSEA, ADASEA, le Conseil Général, le CIDFF et la commission des agricultrices. Le réseau Cooperes 71 a été soutenu pour son projet d'articulation des temps sociaux des femmes dirigeantes ou «femmes de» dans les TPE.

Les contrats mixité : signés entre une entreprise, l'État et la salariée, ils permettent l'accès des femmes à des emplois, des postes, où elles sont peu représentées en finançant l'amélioration des postes de travail, des équipements, des formations, à 50 % maximum du coût global.

7 contrats ont été signés en 2008 : 4 dans le bâtiment, un dans l'industrie, un dans l'automobile et un dans le commerce alimentaire.

Soutien à l'accès à la formation et à l'emploi des femmes

L'évolution de l'organisation du travail multiplie les problèmes de mobilité.

L'emploi à vie et à plein temps dans la même entreprise jusqu'à la retraite n'est plus d'actualité. Les femmes subissent de plein fouet le temps partiel imposé plus que choisi, les horaires décalés, et les multi-employeurs, tout en conservant majoritairement la garde des enfants, leur éducation, les services aux aînés, les tâches domestiques.

La fragmentation des territoires et des emplois implique des «compétences» en mobilité de plus en plus importantes que les plus vulnérables ne possèdent pas toujours. Il y a actuellement une injonction à la mobilité qui devient paradoxale pour les plus démunis-e-s à qui on demande d'être les plus flexibles, disponibles et adaptables malgré leurs plus faibles compétences en mobilité. Le milieu rural a du mal à répondre aux attentes multiples de mobilité malgré des efforts de développement de l'intercommunalité et des transports en commun.

C'est pourquoi la DRDFE a soutenu plusieurs projets de mobilité en Bourgogne : celui de la plate-forme de la mission locale rurale des marchés de Bourgogne (nord Côte d'or), de la mission locale du mâconnais (71), de l'association Pari dans la Nièvre et Mobil Eco à Sens (89)

D'autres projets d'insertion professionnelle des femmes et de sensibilisation à des métiers «traditionnellement masculins» ont été financés :

«Sensibilisation aux métiers de l'Auxois» par la maison de l'emploi de Haute Côte d'or, le chantier d'insertion «ethicofil» de l'association Alter-Egaut 21, l'action «visa vie des femmes» de l'IRFA dans l'Yonne, «métiers de l'industrie» avec l'AFPA 89, et «sensibilisation de femmes aux métiers de pilotes de systèmes de production automatisés» de l'AFPI de la Nièvre.

B. L'ÉGALITÉ EN DROITS ET DIGNITÉ (200 272 €)

dont 135 244 € pour les **4 centres d'information aux droits des femmes et des familles (CIDFF)**. Ceux-ci ont vocation à accueillir individuellement les femmes afin de leur donner gratuitement une information juridique et selon les problèmes répertoriés, les orienter vers les structures concernées (exemple :solidarité femmes si elles subissent des violences conjugales).

La consultation égalité jeunesse Bourgogne initiée par l'association Carrefour des Mondes a pour but de répertorier et d'agir sur les représentations et stéréotypes des jeunes filles et garçons des collèges, lycées et des jeunes adultes en voie d'insertion professionnelle, à partir de questionnaires suivis de débats avec les équipes éducatives. Il s'agit également de faire évoluer les rapports de violence et de domination constatés entre les garçons et les filles notamment pour prévenir, à l'âge adulte, les violences conjugales. Cette action, débutée en 2007, a été soutenue en 2008 par le fonds interministériel de prévention de la délinquance de la Côte d'Or et la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

En lien avec l'éducation nationale, l'action a été mise en œuvre auprès des équipes éducatives, des collégiens et lycéens des 4 départements de Bourgogne : 48 établissements scolaires, 81 classes et 1747 élèves ainsi qu'une centaine d'adultes ont ainsi réfléchi et débattu de la place respective des hommes et des femmes dans la société sur des sujets comme la contraception, l'orientation à l'école, l'image de la femme dans les médias, l'égalité dans la sphère professionnelle et domestique.

En Côte d'or, le projet "violence et genre" est né en Bourgogne de la volonté de 5 partenaires associatifs (CIDFF, CEMEA, Fete, Le Pas, Solidarité-femmes) sous l'impulsion de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité en 2007.

Il a permis de sensibiliser et/ou former 500 professionnel-les (qui ont en charge des enfants, de la petite

enfance à l'âge adulte) du territoire de la Côte d'Or au respect filles/garçons, à l'éducation différenciée entre les sexes, aux différentes problématiques de violences entre les sexes, etc...

- 80 futurs professeur-es des écoles de l'IUFM. : action de sensibilisation par groupe d'une vingtaine de personnes aux stéréotypes de sexe sur une demie-journée.

- les 25 assistant-es social-es de l'inspection ont suivi une journée de formation orientée sur la déconstruction des stéréotypes et la prise en charge de la violence.

Solidarité Femmes 21 poursuit la mise en œuvre du plan régional de formation des professionnels des secteurs de santé, justice, police, gendarmerie et social à la lutte contre les violences conjugales. Les formations dans les quatre départements ont concerné plus d'une centaine de professionnels.

Une action de formation dans le cadre du plan interministériel de formation de la préfecture de Saône et Loire a été proposée aux agents de l'État et suivie principalement par des policiers et gendarmes. Elle se déroule à tour de rôle dans chacun des 4 départements de la Bourgogne.

Des exemples dans les départements

Nos financements ont permis à l'association solidarité Femmes 21 de poursuivre son action d'accueil - 10 permanences hebdomadaires en divers lieux de Côte d'Or - d'hébergement et de logement. Cette association a également développé des actions visant à aider les femmes victimes de violences conjugales : soutien psychologique spécifique, groupes de parole pour femmes confrontées à la violence conjugale, aide à leurs enfants témoins de violence conjugale dans le cadre d'ateliers.

D'autres associations sont financées pour accompagner les femmes victimes de violences (ANDAVI 58, AMAVIP 71, ADAVIP 21) ou les hommes auteurs de violences (en Côte d'Or, ALTHEA, le GAPS à Macon).

Les commissions départementales des violences

Le décret du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition des diverses commissions administratives a regroupé diverses instances dans le conseil départemental de la prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes. La relance des sous-commissions violences s'est déroulée progressivement dans chaque département (mars 2008 dans la Nièvre) et a donné lieu à différents axes de travail : conférences au sein des CLSPD dans l'Yonne, démarche d'élaboration et signature de protocole inter-institutionnel centré sur la prise en charge de chaque femme victime en Côte d'Or et en Saône et Loire.

Le 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, est l'occasion de sensibiliser le grand public à ce fléau dans chaque département :

21 : un séminaire «violence et genre» ouvert aux professionnels et au public a permis de réfléchir à la genèse de la violence à partir d'approches historique, psychanalytique, sociologique.

Une pièce de théâtre, «la vie en rose», de la Compagnie des Oliviers, a eu lieu le 25 novembre au théâtre de la Fontaine d'Ouche à Dijon;

58 : séminaire à destination des professionnels et acteurs associatifs sur les violences conjugales ;

71 : spectacle théâtral : sensibilisation des élèves de seconde à la lutte contre les violences faites aux femmes à Macon;

Signature du protocole de traitement des violences au sein du couple dans le ressort des tribunaux de grande instance de S/Loire;

89 : «violences faites aux femmes au travail» 25 novembre 2008 à la Maison du Quartier Sainte Geneviève 89000 Auxerre de 14 à 17 h

«XXelles» création théâtrale, 14 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h 89400 Migennes salle Jacques Brel, et les 12 et 13 novembre de 9h à 11h 30 à la salle polyvalente Daullé 89700 Saint Florentin.

C. L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS

Cet axe comprend toute une série d'actions qui permettent de valoriser, de rendre lisible l'action des femmes dans la sphère publique, dans les instances associatives ou entrepreneuriales et en politique. A ce titre, 4 actions ont été soutenues pour 10 200 €, pour l'essentiel dans le cadre de la journée du 8 mars.

En Côte d'or:

* Une conférence-débat organisée par le collectif droits des femmes de Côte d'Or sur le thème : "l'émancipation des femmes : un progrès pour la société toute entière" le jeudi 20 mars, salle Camille Claudel à Dijon. Invitée : Madame Hélène PERIVIER, chercheuse à l'OFCE (centre de recherche de Sciences-Po) et co-auteure avec Dominique MEDA d'un ouvrage «le deuxième âge de l'émancipation»

* Sortie de la brochure de l'AFFDU de Bourgogne sur le thème de Camille Claudel lors de la conférence de presse du 7 mars au musée archéologique de Dijon, en lien avec une exposition régionale et diverses manifestations autour de cet événement (conférences, ateliers avec les scolaires,...) organisées par l'association Art, Culture et traditions en Europe (ACTE), du 2 avril au 22 juin 2008

* Sortie du calendrier du 8 mars de l'AFFDU, sur le thème "savoir, savoir faire, savoir sans pouvoir".

* A l'occasion de la signature de la 100ème charte régionale "égalité et mixité professionnelle par FETE : dîner-débat le 7 mars, au cours duquel sera présenté par l'IREDU/CEREQ une étude-bilan du réseau égalité mixité, puis Mme Mackenzie, analyste politique, abordera la question de l'articulation vie professionnelle/vie privée plus particulièrement sous l'angle de la rentabilité des crèches.

* Conférence-débat "mémoires de femmes des immigrations" le 8 mars à la MJC Maladière de Dijon organisée par la Maison de la Méditerranée et Féminin Technique.

Pour la Nièvre

* le 4ème festival multiculturel féminin intitulé "giboulées de femmes" du 29 février au 11 mars à Nevers.

En Saône et Loire:

* Espace tuilerie de Montchanin : «femmes de l'agriculture, femmes de culture».

Pour l'occasion l'espace tuilerie sera transformé en ferme. Une exposition des petits photographes en herbe présentera les photos d'agricultrices ou viticultrices en activité. (photos prises par des enfants qui seront récompensés à l'occasion de cette journée).

Les agricultrices présenteront les productions agricoles et viticole tout au long de la journée. Elles joueront en fin de journée une saynète organisée pour l'occasion : "talon aiguille et botte de foin". En soirée Marie Annick Nicolas, grande violoncelliste, interprétera avec l'orchestre JIM "jeunes interprètes Maestro" un concert de musique classique. Orchestre composé de jeunes filles.

D. L'ARTICULATION DES TEMPS DE VIE

15 725 € ont été consacrés à cet axe sur les crédits d'intervention DRDFE, pour des actions culturelles (exposition Camille Claudel, festival «regard sur l'Afrique, les femmes» du CEPA, collectif théâtre Nièvre

«giboulées de femmes») , sportives (dans l'Yonne «forme et bien être» et «multi-sports ados filles» pour favoriser la pratique sportives des femmes et jeunes filles de l'immigration ou résident dans les quartiers), d'accompagnement à la mobilité (association Pari dans la Nièvre).

III - PERSPECTIVES 2008

A. DÉVELOPPER UNE APPROCHE INTÉGRÉE DU GENRE

Poursuite de la mise en place un programme de sensibilisation au genre, en direction des agents des services publics ou établissements associés et des partenaires régionaux, décliné en 4 temps :

- élaboration de diagnostics de situation partagés à partir de données sexuées,
- mise en place d'un plan de formation inter services ou par service, selon le contexte,
- désignation (ou réactualisation de la désignation) de référents de l'égalité F/H dans chaque service, qui seraient formés et travailleraient en réseau avec la DRDFE, notamment pour identifier les besoins,
- construction de plan d'actions prioritaires, déclinaison territoriale, suivi et évaluation.

Des projets ont été initiés avec certains services qui disposent d'une convention cadre nationale avec le service aux droits des femmes et de l'égalité (l'éducation nationale, AGEFOS-PME) ; l'objectif est d'aboutir à une signature régionale en 2009.

Concernant le privé, il s'agira de poursuivre toutes les démarches de sensibilisation au genre en structurant l'offre de formation régionale avec nos partenaires, afin de faire connaître les lois et les accords interprofessionnels sur l'égalité, accompagner les structures dans les démarches de changement, engager le suivi des signature des chartes de la mixité et le développement de réseaux de femmes en lien avec le tissu associatif.

B. DÉVELOPPER UN PLAN DE COMMUNICATION POUR LE SERVICE

Le site Internet de la préfecture de région intègre celui de la DRDFE ; l'objectif est d'en améliorer le contenu en 2009.

C. POUR CHACUNE DES QUATRE ACTIONS PRIORITAIRES DU SERVICE AUX DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ EN 2008, UN OBJECTIF STRATÉGIQUE ET UN OBJECTIF OPÉRATIONNEL ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA RÉGION SERONT DÉCLINÉS.

Égalité Professionnelle

Diversifier les choix d'orientation professionnelle

Soutenir et faire évoluer les carrefours des carrières au féminin qui se déroulent dans chaque département avec l'éducation nationale et les acteurs locaux (collectivités, CIDFF, associations,...)

Mettre en place des actions en faveur de l'emploi des femmes vers les métiers traditionnellement masculins et vers des métiers en tension, en particulier vers des emplois qualifiés. Le but est également

de favoriser la reprise d'activité des femmes après un congé parental ou le chômage.

Poursuivre le développement de la création d'entreprises par les femmes en soutenant les associations œuvrant dans ce domaine et en initiant des événements et rencontres de femmes, banquier-e-s, chambres consulaires,...

Favoriser l'égalité professionnelle : en développant des actions d'information et de formation qui font connaître les lois de l'égalité professionnelle (1983, 2001, 2006) et en apportant concrètement des démarches et outils pour la réaliser, auprès des branches, entreprises, syndicats,...

Égalité en droits et dignité

Consolider le dialogue et la définition de projets d'actions avec les 4 CIDFF et leur union régionale, notamment par un programme de formation des salariés et bénévoles à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations sexistes.

Poursuivre les actions définies dans les plans départementaux de lutte contre les violences faites aux femmes, et mettre en œuvre le nouveau plan de lutte en 12 mesures initié par le secrétariat d'État à la solidarité

Poursuivre le plan de formation régional des personnels des services sociaux, police, gendarmerie, justice, acteurs sociaux qui reçoivent des femmes victimes de violence .

Accès des femmes aux responsabilités et à la prise de décisions

Promouvoir l'accès aux responsabilités des femmes dans la sphère publique, politique, dans les postes ou fonctions de décision, dans ses prises de position citoyennes. Une étude action relative à la parité en politique sera développée au plan régional et préconisera des pistes d'actions.

Articulation des temps de vie

Afin de faciliter la formation et l'activité professionnelle des femmes, notre action soutiendra les initiatives novatrices en matière de modes de garde combinées à des actions favorisant la mobilité et l'accès aux services de proximité.